



Là pour vous !

Comité de résidents



Marthe Lacroix
Présidente



André Robitaille
Vice-président



Maryse Lévêque
Trésorière



Marjolaine Carrier
Membre



Floribert Langis,
Membre et résident



Les droits des usagers : les connaissez-vous ?

La semaine nationale des droits des usagers des services de la santé et des services sociaux commence le 13 novembre 2022. C'est une occasion de se rappeler les droits des usagers. Le comité des résidents est là pour en faire la promotion et la défense afin d'assurer la qualité de vie des résidents. Dans toutes nos actions, le résident est au cœur de nos préoccupations.



LES DROITS DES RÉSIDENTS !

Pour le comité des résidents, il est essentiel de s'assurer que les résidents reçoivent des services et des soins de qualité en toute confiance et dans la dignité, et ce, quelle que soit leur condition physique, psychologique ou mentale.



Vos droits

1. Droit à l'information
2. Droit de recevoir des renseignements en langue anglaise
3. Droit de choisir votre professionnel ou l'établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert votre état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit d'accès à votre droit d'usager
7. Droit d'obtenir de l'assistance, de l'accompagnement ou les services d'une personne qui vous représente
8. Droit aux services
9. Droit de porter plainte
10. Droit de participer aux décisions
11. Droit à la confidentialité de votre dossier d'usager
12. Droit à l'hébergement
13. Droit de recevoir des soins de fin de vie

Vous souhaitez plus d'informations concernant vos droits ou les droits de votre proche, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel : cr.hgg.ciusscscn@ssss.gouv.qc.ca

Comité de résidents – Hôpital Général de Québec
260 boul. Langelier, Québec (Québec) G1K 5N1
418 529-0931 poste 26477
www.comitedesusagersvc.com



Là pour vous !